CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LONGUE-POINTE-DE-MINGAN



AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO #7-2026

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE LONGUE-POINTE-DE-MINGAN

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Nader Ghabi, directeur général et greffier trésorier de la Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan :

QUE le conseil a adopté, ce 27 novembre 2025 le règlement numéro #7-2026 ayant pour objet **Décrétant** l'imposition des taxes pour l'année 2026

QUE les intéressés peuvent prendre connaissance du règlement numéro #7-2026 au bureau de la Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan, aux heures normales de bureau.

QUE ce règlement entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

DONNÉ À Longue Pointe-de-Mingan, le 28 novembre 2026

Nader Ghabi directeur général greffier trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Nader Ghabi, directeur la Municipalité de Longue-Pointe-de-Mingan, certifie que j'ai publié l'avis accompagnant le présent certificat conformément à la loi,

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais. En foi de quoi je donne ce certificat, à Longue-Pointe-de-Mingan, ce 10 décembre 2025.

Nader Ghabi, directeur général greffier trésorier